# Eglise Vieille Catholique Romaine Latine de Flandres

**(Hors Vatican)**

**© 2006-2009 Mgr Philippe Laurent De Coster**

# Monseigneur Jean Stahl
# + 19 mars 1924 – 2 mars 1994

**par**

**Monseigneur Philippe Laurent De Coster, B.Th., D.D.**

**Edition Eucharistie et Dévotion**

**© 1993-2009 De Coster (Belgique)**

# Hommage
# à
# Monseigneur Jean Stahl, Évêque de l'Alliance du Monde,
# Premier Évêque de l'Eglise de Saint Jean.

**Chapelle Notre Dame du Monde**

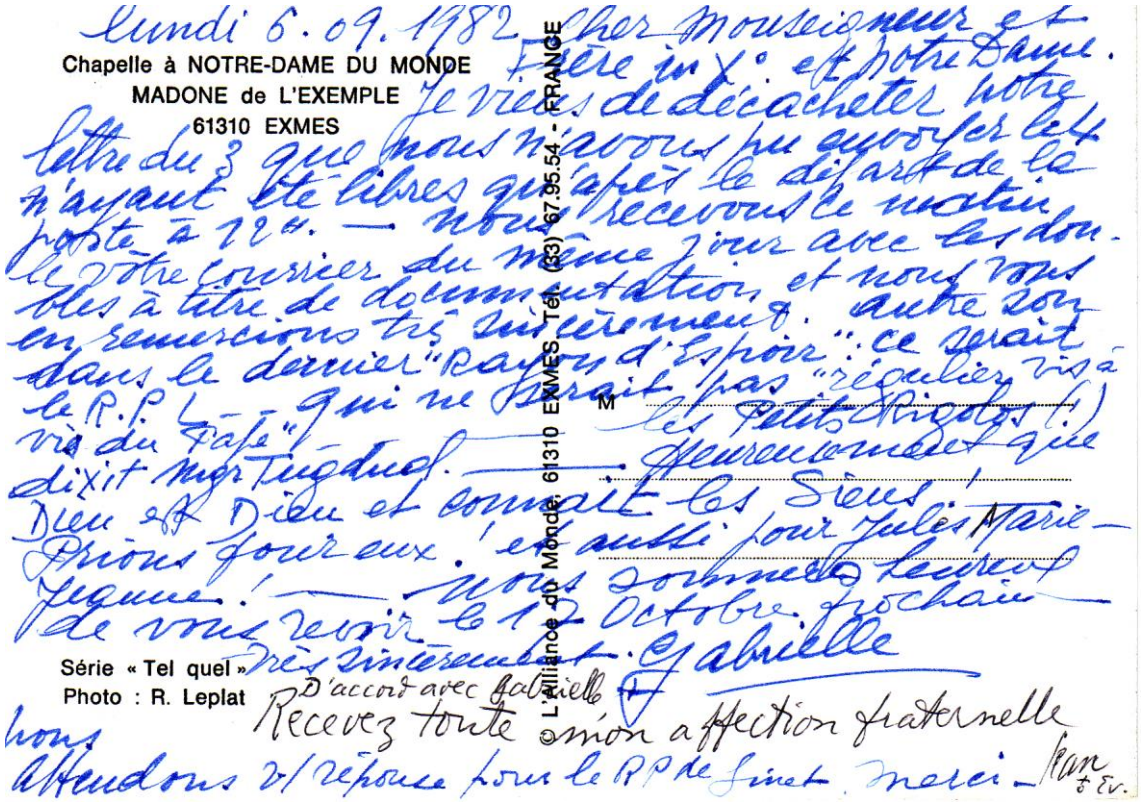
Chapelle à NOTRE-DAME DU MONDE
MADONE de L'EXEMPLE
61310 EXMES
L'Alliance du Monde 61310 EXMES Tél. (33) 67.95.54 - FRANCE
Série « Tel quel »
Photo : R. Leplat

Carte postale adressée à Monseigneur Philippe Laurent De Coster,
le 6 Septembre 1982.

Monseigneur Jean Stahl, de formation religieuse Cistercienne au Noviciat de l'Abbaye d'Hauterive (France) 1946-1947. Ordonné prêtre par Monseigneur Roeder, Évêque de Beauvais, le 17 septembre 1950. Vie érémitique à la grotte de Colias (1959-1960).

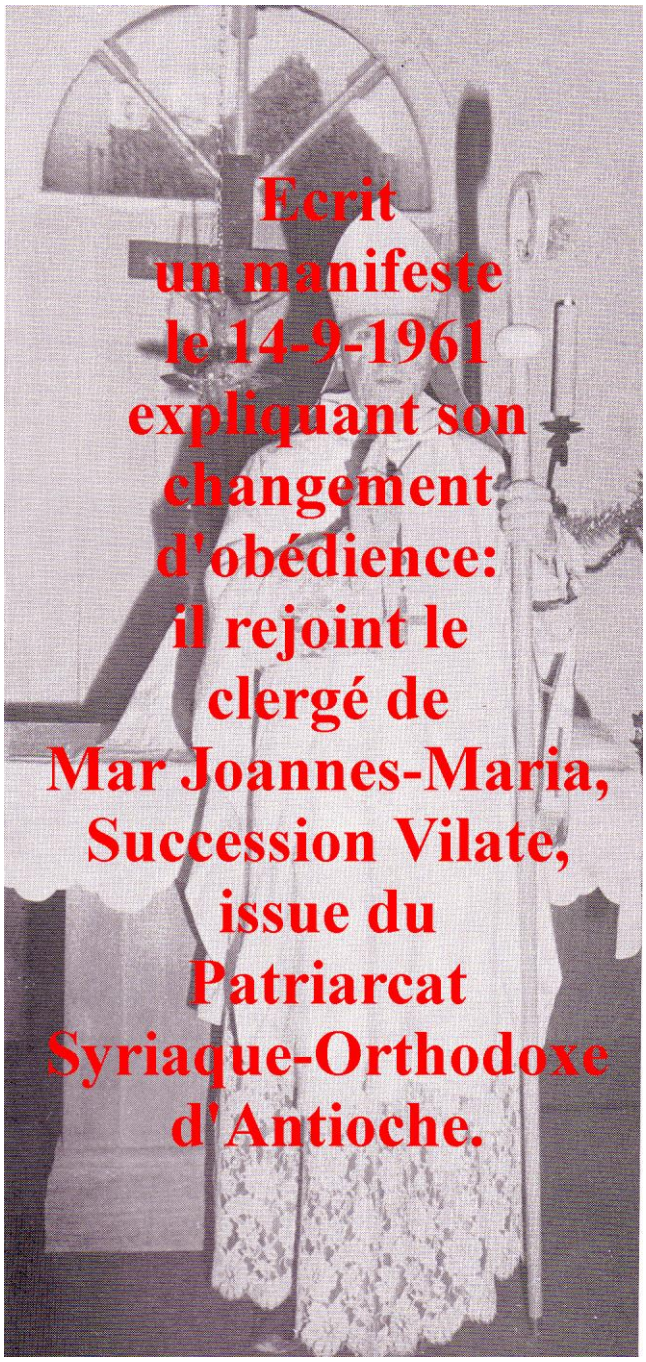


# LE PATRIARCAT DE SAINT-PIERRE D'ANTIOCHE ET SES PROLONGEMENTS MISSIONNAIRES EN OCCIDENT DEPUIS 1877.

## LES MINISTERES

L'Eglise a été fondée par le Seigneur Jésus-Christ. Chaque dimanche par le Credo, nous affirmons qu'elle a été fondée UNE. Cette unité ne s'exprime aucunement par le biais d'une organisation unique, dictatoriale et bureaucratique. Les premiers siècles de l'Eglise nous ont

montré l'idée apostolique de cette "organisation" des communautés Chrétiennes; et c'est ce schéma qui est à la fois véritablement catholique et seul respectueux du désir comme du vouloir de Jésus Christ.

L'Eglise de notre Maître a été fondée par Lui-même sur la Foi que l'Apôtre Pierre confessa le premier, et non sur sa propre personne. C'est l'explication qu'en donnèrent mille ans d'histoire de l'Eglise ainsi que l'exégèse des pères de l'Eglise pendant les cinq premiers siècles; parmi eux Saint Cyril d'Alexandrie, Saint Hilaire de Poitiers, saint Jean Chrysostome et bien d'autres. Nous croyons donc que le Christ a institué son Eglise visible dont il est le CHEF UNIQUE. Prolongeant son oeuvre, l'Eglise continue dans le temps la présence du Verbe Incarné. Par elle, la vie divine est communiquée aux âmes. On a souvent présenté l'Eglise comme "le corps mystique de Jésus Christ". C'est une très heureuse expression.

Jésus Christ a également fondé son Eglise en envoyant aux nations le collège des douze Apôtres qui avaient été choisis par Lui. Ces Apôtres étaient revêtus d'un triple pouvoir d'enseignement (prédication de l'Évangile), d'Ordre (*administration des sacrements, direction des fidèles*) et de sanctification. Conformément à l'enseignement constant de l'Eglise, nous croyons que les pouvoirs des Apôtres ont été transmis aux Évêques leurs successeurs dans la suite des temps. Les ministères sacerdotaux subviennent donc aux besoins des âmes pour édifier perpétuellement le Corps du Christ qui est l'Eglise.

## LES PATRIARCATS APOSTOLIQUES

Les Apôtres ont donc répandu et prêché la Foi chrétienne. Ils ont groupé des fidèles et proposé des prêtres et des diacres aux églises qu'ils fondaient, en gardant la haute direction par dévers eux. Cependant les Apôtres communiquèrent bientôt la plénitude de l'Ordre à des disciples particulièrement aptes. Ces derniers se fixèrent dans les régions évangélisées ou à évangéliser et rayonnèrent à partir de ce point impact.

En résumé, les documents de la primitive Eglise prouvent que les Apôtres ont institué la dignité hiérarchique supérieure, connue plus tard sous le nom d'épiscopat, en élevant certains disciples à la plénitude de l'Ordre, et en leur communiquant, soit immédiatement, soit avant de mourir le pouvoir d'ordre, confirmant le pouvoir de juridiction, ou mission divine, dont ils étaient les dépositaires. Les évêques sont donc institués pour continuer la mission munis des pouvoirs dont Jésus Christ avait investi le collège apostolique en vertu de sa puissance divine. C'est dans ce sens qu'ils sont aussi appelés "successeurs des Apôtres".

C'est ainsi que furent fondés les patriarcats apostoliques; le Concile de Calcédoine établit leur nombre à cinq. Certes le choix de certaines villes comme sièges des dits patriarcats avait provoqué de vastes remous politiques, mais le concile de Calcédoine vit la fin de ces disputes. En effet, pour des raisons évidentes de commodité, les sièges patriarcaux avaient été érigés au cœur des capitales du monde grec ou romain d'alors. La hiérarchie des cinq patriarcats qui fut définitivement fixée par le concile de Calcédoine en 421, n'implique aucunement la domination d'un patriarcat sur un autre, et encore moins la domination de l'un d'eux sur tous les autres. La présence toute protocolaire donnée à la vieille Rome se basait sur le seul fait que cette ville était alors la capitale de l'empire. Des cinq Patriarcats, celui d'Antioche qui était le seul au début à porter ce nom était le plus vaste en territoire et en nombre d'habitants.

## LE PATRIARCAT D'ANTIOCHE

La première fondation de Saint Pierre fut effectivement celle d'Antioche. En effet LE QUIEN l'écrit très clairement dans "Oriens Christianus" (t. 2ème col. 1357-1408):" Saint Pierre (précise-t-il) établit son premier siège apostolique à Antioche, en l'an 38 et depuis lors, une succession ininterrompue d'Évêques a transmis les pouvoirs de l'Apôtre jusqu'à nos jours."

Le Patriarcat d'Antioche a au cours de l'histoire subi comme toutes les fondations Chrétiennes un certain nombre de vicissitudes. Malgré ces vicissitudes, qui d'un patriarcat puissant, l'amenèrent à devenir un centre ecclésial plus modeste, le siège d'Antioche obtint également toutes les joies surnaturelles, ainsi que toutes les fluctuations de la lente mais providentielle maturation de toutes les saintes églises locales qui composent l'unique Eglise de Jésus Christ.

Après avoir été le Patriarcat le plus vaste en territoire et en nombre d'habitants, Antioche subit beaucoup de persécutions jusqu'à devenir beaucoup plus restreint quant au nombre de ses fidèles. Il n'en a pas moins essaimé dans plusieurs parties du monde, "rattrapant" pourrait-on dire, la perte de son territoire par sa grande influence missionnaire. Il a donné naissance au renouveau de l'Eglise primitive en Occident à l'époque où le vrai œcuménisme n'était ni connu, ni pratiqué.

## MISSIONS OCCIDENTALES CREEES PAR LE PATRIARCAT D'ANTIOCHE

Vers la fin du siècle dernier, le Patriarche d'Antioche de l'époque Sa Béatitude IGNACE PIERRE III (connu auparavant sous le nom de Mgr BEDROS avec la charge d'Evêque d'EMESA) conçut un grand projet, très en avance sur les conceptions de son époque. Il s'agissait d'impulser un mouvement pour la réunion de la Chrétienté. S.B. Ignace-Pierre III travaillait déjà à ce projet, à l'époque où il n'était encore qu'Évêque d' EMESA, encouragé par le Patriarche auquel il succéda, S.B. IGNACE-JACQUES III (Mgr MOHORAN). Il consacra donc plusieurs Évêques dont deux portugais Mgr Paul ATHANASIUS , et Mgr Jules François Xavier ALVAREZ. Il nomma ce dernier Archevêque de Ceylan, à la tête d'une Eglise Catholique indépendante.

Cette volonté chrétienne d'œuvrer pour l'unité du monde catholique se rencontra avec l'idéal similaire du prêtre Joseph René VILATTE. Ce prêtre Vieux-Catholique de l'Union d'Utrecht rassemblait une bonne communauté en Amérique du Nord. Il avait été ordonné prêtre par Mgr Herzog, évêque Vieux-Catholique de Berne. Sa communauté était protégée amicalement par la charité de l'archevêque orthodoxe gréco russe WLADIMIR de San-Francisco. Aussi lorsqu'il fut élu par ses fidèles à la charge de l'épiscopat, il fut dirigé vers le Patriarche d'Antioche, S.B. IGNACE PIERRE III. Ce dernier par une Bulle, datée du Monastère de MARDIN, le 29 décembre 1891, autorisait ses propres évêques (consacrés par lui-même) Julius ALVAREZ et ATHANASIUS, à consacrer le prêtre Joseph René VILATTE à l'ordre de l'épiscopat. Mgr VILATTE, prit également le nom de MAR TIMOTHEUS Ier, pour se conformer aux traditions propres au Patriarcat antiochien. Missionnaire et voyageur infatigable autant que dynamique, Mgr VILATTE fonda les missions d'Amérique, d'Europe et d'Afrique. Dans l'organisation du culte chrétien et du service de Dieu, il a toujours voulu se "faire tout à tous" à l'exemple de Saint-Paul. *Il n'imposa donc pas à ses missionnaires la divine Liturgie d'Antioche, mais il leur recommanda de se servir des Liturgies déjà existantes, si celles-ci présentent de parfaites garanties de dignité et de validité canonique.*

Malgré ses privilèges d'autocéphale, il ne cherchera jamais - alors qu'il en avait le droit - à ériger les églises fondées en Patriarcat. Il est vénéré comme un grand missionnaire. Après avoir démissionné pour des raisons de santé, il mourut en France au monastère de Pont Colbert en 1929, entouré de l'estime et de l'affection de tous.

Son oeuvre devait rencontrer en même temps que des difficultés propres à toute entreprise divine, la bonne volonté des prêtres et des fidèles recherchant le même idéal exigeant que lui. Le tout donna lieu à une filiation épiscopale, comme à la fondation de communautés nombreuses, grâce à la succession épiscopale incontestablement valide de Mgr VILATTE.

## MONSEIGNEUR RENE VILATTE

Nous le savons déjà, Mgr René VILATTE avait été ordonné aux Ordres Mineurs et Majeurs par Mgr Herzog, Évêque vieux-catholique de Berne (Suisse). Il avait été ordonné successivement clerc, portier, lecteur, exorciste, acolyte, sous-diacre, diacre, et presbyte, les 5, 6 et 7 juin 1885. Ces ordinations avaient eu lieu selon le Rituel vieux-catholique, très proche du Pontifical Romain. La régularité de l'épiscopat vieux-catholique, et de Mgr Herzog en particulier, n'a jamais été mise en doute. La succession apostolique de ce dernier remonte en effet à Bossuet, et de Bossuet à l'un des Douze!

Sept ans plus tard, l'Abbé Vilatte fut consacré Evêque, sous le nom de Timotheus, le 25 mai 1892, en l'Eglise Cathédrale de Notre-Dame-de-la-Bonne-Mort, à Colombo (Ile de Ceylan, ou Sri Lanka aujourd'hui). Le Patriarche Jacobite d'Antioche avait envoyé son autorisation, l'évêque consécrateur était Mgr Antoine-François-Xavier ALVAREZ (Julius 1er), Archevêque Syrien de Ceylan, assisté de Mgr ATHANASIUS et de Mgr GREGORIUS.

Bien que cette cérémonie s'effectua au sein de l'Eglise Syrienne Jacobite, elle se déroula selon les formes *du Rite Catholique Romain*, à la demande de Mgr Vilatte. La Charte de Consécration de Mgr VILATTE, que nous donnons plus loin, fut signée, non seulement par les Evêques consécrateurs, mais encore par le Consul des Etats-Unis. Mgr VILATTE étant citoyen américain alors, avait là-bas une importante paroisse.

Voici donc la source apostolique de Mgr Vilatte bien établie, car sa filiation remonte en effet, sans interruption, à Evode, premier évêque de la grande Eglise d'Antioche, qui posséda longtemps la primauté dans l'Eglise naissante, avant d'en être dépossédée par celle d'Alexandrie. Evode avait été consacré par Saint Pierre lui-même.

Il existe trois patriarcats d'Antioche: Le Patriarcat latin, qui est Catholique Romain, sise à Jérusalem depuis le 23 juillet 1847;et, à Antioche, le Patriarcat Orthodoxe; et le Patriarcat Jacobite. Son Patriarche résidait autrefois au couvent de Sophar, il est maintenant à Antioche même. Mgr René VILATTE figure dans le cartulaire de ce Patriarcat. Il nous reste à donner le texte de la Charte de Consécration de Mgr René VILATTE:

"Au nom de l'Éternel, existant en Soi, Dieu Tout-Puissant, Amen, + Antoine-François-Xavier JULIUS 1er, par la grâce de Dieu, Archevêque de CEYLAN, COA et de l'Inde, à tous ceux qui liront les présentes, salut, paix et bénédiction en Jésus-Christ, notre Seigneur. Nous faisons savoir à tous par les présentes lettres que le 25 mai 1892, dans la cathédrale de N.D. de la Bonne Mort à HULDEDORF, COLOMBO, avec l'assistance de Mar PAUL ATHANASIUS, Evêque de KOTTAYAN, Mar GEORGES GREGORIUS, Évêque de NIRANAM, MALABAR (Inde) et en présence d'une grande multitude de chrétiens de notre

juridiction et autres, en vertu des pouvoirs à nous conférés par la succession apostolique et par la faveur de S.S.PIERRE III, Patriarche du Siège Orthodoxe d'ANTIOCHE, après avoir invoqué par la prière le Saint-Esprit vivifiant, nous avons imposé les mains sur Joseph-René VILATTE, parisien de naissance, américain de naturalisation; nous l'avons consacré avec les saintes huiles pour la dignité archiépiscopale, suivant les formes du Rite Latin, sous le titre d'Archevêque de l'Ancienne Eglise d'Amérique, et nous lui avons confié le pouvoir d'ordonner des religieux et des prêtres, de consacrer les Eglises, les autels, les cimetières, etc... etc ..., d'accomplir toutes les fonctions appartenant au rang métropolitain.

Donné en notre résidence archiépiscopale, Cathédrale de N.D. de la Bonne-Mort, COLOMBO (CEYLAN) aujourd'hui fête de la Pentecôte, ce 5 juin 1892.

signé:

(sceau) Julius Ier, Archevêque de CEYCLAN, de Goa et des INDES.
(sceau) W.MOREY, Consul des Etats-Unis à CEYCLAN
(sceau) LISBOA PINTO F.E.A.D.M.S.
Rappelons-nous que Mgr René VILATTE s'étant retiré, a été gratifié d'une pension d'archevêque par S.S. Pie IX.

## ROME, ET LA VALIDITE EPISCOPALE DE MGR RENE VILATTE.

Rome, conformément à ses règles et usages, n'a jamais discuté la validité de Mgr Vilatte. Dans une lettre de Mgr Ceretti, Nonce Apostolique, lettre publiée par le "Courrier de Bavière", de Munich, et datée du 6 juillet 1925, bien que publiée dans le numéro 11 du même mois par ce journal, il est dit ceci:

"Mgr Vilatte a reçu les ordres mineurs et le sous-diaconat le 5 juin 1885, le diaconat le 6 juin de la même année, et la prêtrise le 7 juin 1885. Ces différents ordres lui furent conférés par Mgr Herzog, évêque "vieux-catholique" de Berne. Les documents qui en font foi portent la signature et le nom de Mgr Herzog."

"Quant à sa consécration épiscopale, elle eut lieu le 25 mai 1892. Mgr Vilatte fut consacré par trois évêques Jacobites dans la Cathédrale de l'archevêque Alvarez (Julius Ier), c'est-à-dire en l'église Notre Dame de la Bonne Mort, à Colombo, Ile de Ceylan. Mgr Vilatte est en possession d'une bulle de consécration signée par ces trois évêques, et par le consul américain qui assistait à la cérémonie."

Signé:"Ceretti, Archevêque de Cérinthe, et Nonce Apostolique."

Voici donc une reconnaissance de la validité de Mgr Vilatte qui tranche tout ...

Or, c'est ici qu'il est nécessaire de se souvenir de cette phrase du Pape Pie XI, à propos du livre de N. Cabasilas: "La Vie en Jésus-Christ":

"Chez les catholiques, fait parfois défaut la juste appréciation de leurs Frères séparés, parce qu'ils ne les connaissent pas. On ne sait pas tout ce qu'il y a de précieux, de bon, de chrétien, dans les fractions de la vérité catholique. Les blocs détachés de la roche aurifère, sont aurifères eux aussi ! ... "

Et bien avant le Pape Pie XI, l'Eglise s'était déjà prononcée:

"Le Saint-Office estime que les ordinations des Jansénistes et des Jacobites sont valables."

Qui dit cela ? Le Rév. Frère David Fleming, Consulteur du Saint-Office, Définiteur Général de l'Ordre des Frères Mineurs en 1889 . Rév. Frère William, bénédictin, a d'autre part publié dans une brochure intitulée, "La genèse du culte Vieux-Catholique en Amérique."(Buffalo, 1898), une autre justification de la validité apostolique de cette filiation Jacobite.

"La validité des actes épiscopaux de Mgr Mar Timotheus (alias Mgr Vilatte), a été reconnue par Rome. Un prêtre ordonné par lui est entré dans l'Eglise romaine, il est venu à Rome. Après examen de la Sacrée Congrégation des Rites, son ordination a été déclarée valide, et il a été admis à célébrer sur les autels du Pape."(Op.ct.)

Enfin, le défunt cardinal Richard, Archevêque de Paris, en sa lettre du 17 avril 1900, et l'évêque d'Évreux, dans la "Semaine Religieuse" d'Évreux, de la même époque, ont protesté contre les ordinations faites par le même Mgr Vilatte à Paris, en 1900, et tout en les déclarant irrégulières, ont néanmoins reconnu que, "MALHEUREUSEMENT, ELLES NE SAURAIENT ETRE NULLES ..."(sic)

Son Excellence Monseigneur PATERNE ;
Père JOËL, prêtre ;
Gabrielle ;
L'EGLISE DE SAINT JEAN
ainsi que le Bureau de l'Association de
l'ALLIANCE DU MONDE
vous font part du décès de leur Supérieur

**Monseigneur Jean STAHL** A.C.
Evêque et Commandeur de l'ORDRE
DE NOTRE-DAME DE LA GUADALUPE

dont les Obsèques ont eu lieu
le **Vendredi 4 Mars 1994,** à Exmes
en toute intimité.

La cérémonie religieuse a été célébrée
par le Père JOËL, prêtre,
dans la Chapelle **Notre Dame du Monde**
**Madone de l'Exemple**
Siège social de **l'Eglise de Saint Jean,**
suivie de l'Inhumation au Cimetière d'Exmes
après Bénédiction de la tombe et du corps de ce
*GRAND ÊTRE D'EXCEPTION*
qui est reparti vers la LUMIÈRE où il continue
sa mission, âme et esprit ensemble réunis
à L'ESPRIT divin.

*"Union de Prières dans l'Allégresse et la Paix*
*du Seigneur."*

Le 14-9-1963
assure l'autonomie de la
Chapelle Notre-Dame-du-Monde -
Madone de l'Exemple,
à Exmes (Orne), France.

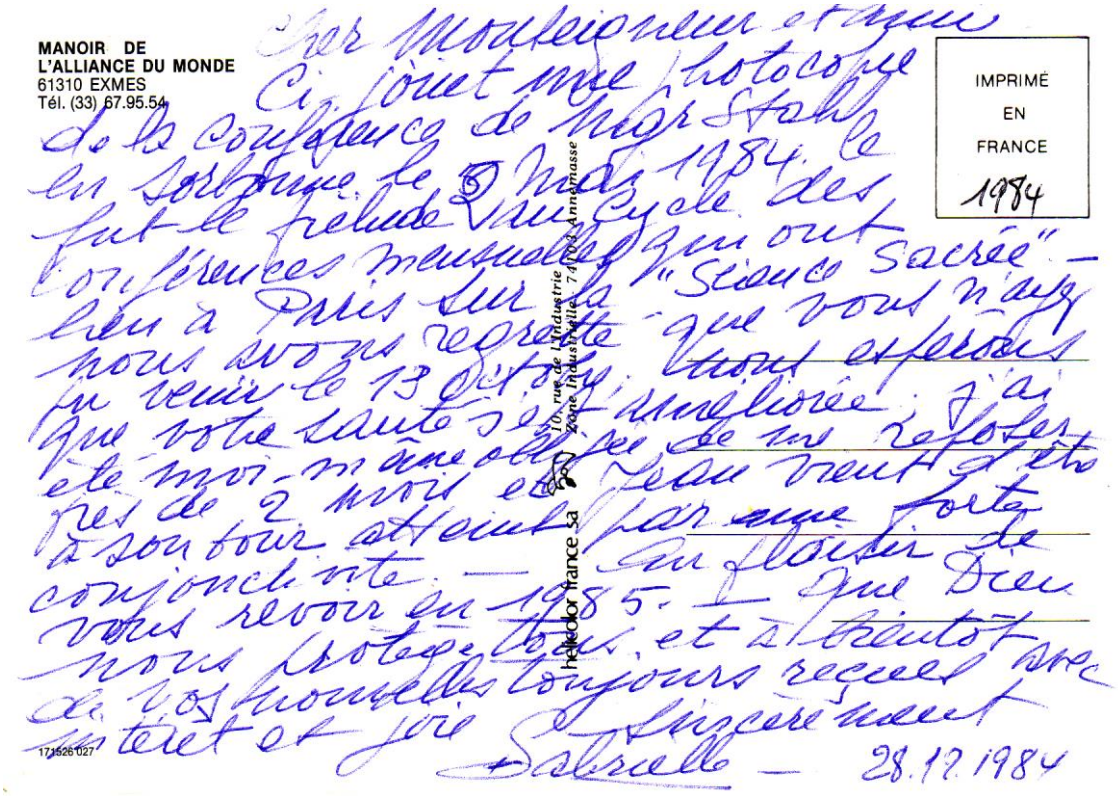


Carte postale du 28 décembre 1984

S.B. TUGDUAL I

1917 † 1968

ERMITE - ABBÉ DE SAINT-DOLAY

Restaurateur de la **SAINTE EGLISE CELTIQUE**

TABLEAU I

**JÉSUS-CHRIST**

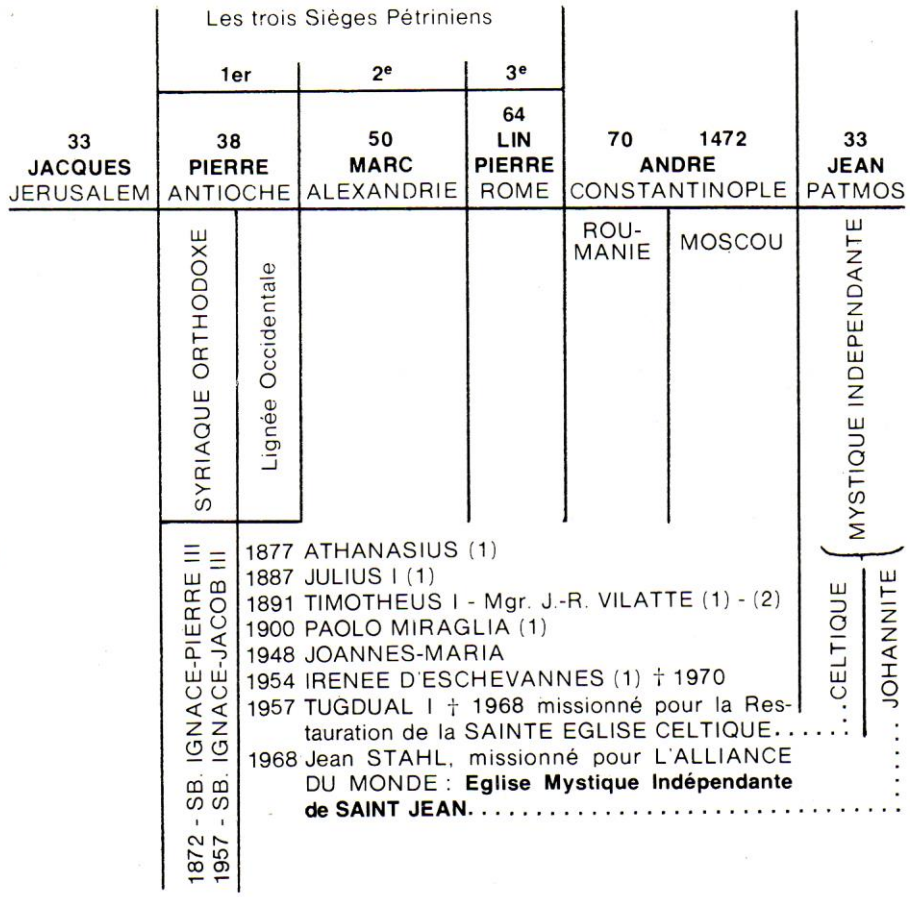


(1) Validité de cette Succession Apostolique reconnue par le Patriarcat Romain, en une lettre de S. Em. le Cardinal MERCATI, Bib.-Arc. du VATICAN, adressée à S. Ex. Mgr IRENEE D'ESCHEVANNES.
(2) Archevêque, Prélat de Sa Sainteté.

# Consécration épiscopale les 13-14 avril 1968 par S.B. Mar Tugdual I de la Sainte Eglise Celtique St-Dolay.

« ... Viendra ce jour où les nations européennes seront devenues les « régions » du bloc politico-économique européen et où les trois blocs U.S.A., Europe, Asie ne seront plus que des « contrées mondiales » d'une même famille d'individus qui FRATERNISERONT, loyalement, en toute sincérité... »

Gabrielle ANDRIVET

aux « Premières Journées Européennes » — St-GERMAIN-en-LAYE, Janvier 1955

C'EST avec joie que je m'adresse à vous, hommes et femmes de tous les pays réunis dans un seul amour, une seule âme, sous le signe de « L'ALLIANCE DU MONDE ».

# A la croisée des chemins de la fraternité

▲▼

# " HUMANITÉ NOUVELLE "

~~OMNIUM LITTÉRAIRE — 91, rue St-Lazare, 75009 PARIS~~

1974

DE LA JÉRUSALEM
OÙ SOUFFLA L'ESPRIT

A LA JÉRUSALEM DE
L'ESPRIT

FLORE FLOS

# RETOUR A L'UNITÉ DE LA FOI

L'ALLIANCE DU MONDE
61.- EXMES - (FRANCE)

ET SA CHAPELLE A
« NOTRE-DAME DU MONDE »
OUVERTE A TOUS

ND
A D M
M

... et que vive
L'ORDRE DES NOUVEAUX TEMPS

T
N O

ORDRE VIVANT DES TÉMOINS

T V
O

en allant tous en UN de l'avant comme ils V.O.N.T. (1) de la JÉRUSALEM où souffla l'Esprit à la JÉRUSALEM DE L'ESPRIT.

T V
N O

(1) V ivre Son VOULOIR
O béir à Son ORDRE
N aître à Sa NAISSANCE
T émoigner de Son ALLIANCE

« Je tiens de ma patrie un cœur qui la déborde... »

Lamartine

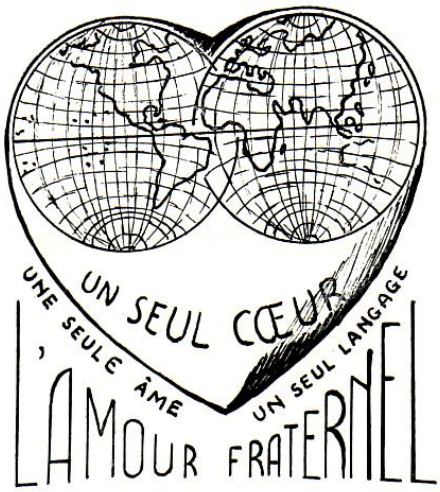


**MONDE : nom de famille**
**autant de prénoms que de Nations**

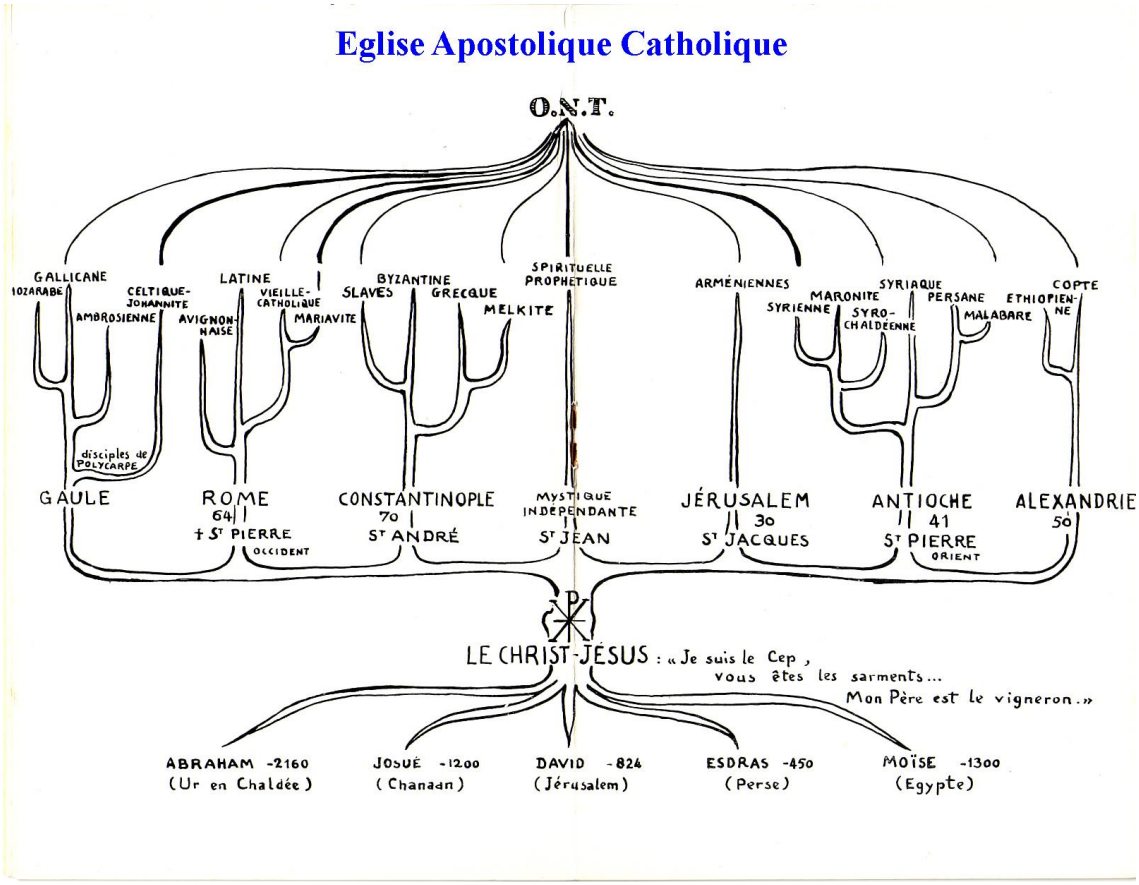


# LA SAINTE EGLISE CATHOLIQUE

« MYSTERIUM ECCLESIÆ », publié en 1973 par la Congrégation de la Foi, rappelle que, seule, l'Eglise Catholique possède entière la Vérité divinement révélée et tous les moyens que DIEU a établis pour le salut des hommes.

Mais l'Eglise Catholique ne saurait être imaginée comme une sorte d'amalgame incohérent de toutes les communautés Chrétiennes existantes, tant réformées que presbytérales.

L'Eglise Catholique est une UNITE constituée organiquement par ses sept «PATRIARCATS »[1]

[1] Les SEPT EGLISES AUX NOMS SYMBOLIQUES ENUMEREES par St. JEAN (Apoc. II-III): la première en date, PHILADELPHIE, désignée comme Sixième Eglise, n'est pas un Patriarcat proprement dit, puisqu'elle n'a ni Pape ou Patriarche, ni administration et que son Chef demeure l'Apôtre St. JEAN par son charisme que reflètent le quatrième évangile, ses lettres et l'Apocalypse le dernier livres de la Bible. C'est une Eglise dans l'Eglise Universelle (les Patriarcats), la réunion des croyants constituant la MAISON et la FAMILLE de Saint JEAN, courant purement mystique qui échappe à toute juridiction humaine par la Volonté expresse de notre Seigneur et Sauveur (Jean 21 :22), ne saurait à aucun moment devenir une construction institutionnelle. Elle donne les moyens adéquats d'établir le contact avec le Divin sans juridiction centralisée. « Jésus lui dit : "Si je voulais qu'il reste jusqu'à mon retour, que t´importe ? Toi, suis-moi. »

S'il est vrai que chaque Patriarcat est pleinement l'Eglise, comme chaque baptisé est mystiquement le Christ, il n'en demeure pas moins que, sur le plan constitutionnel, chacun des Patriarcats est une partie intégrante de l'Eglise, comme l'exprime Saint Jean dans l'Apocalypse ch. I et II, quand l'Esprit lui fait écrire aux SEPT EGLISES, qui forment ensemble l'EGLISE de Jésus-Christ.

Les Evêchés furent fondés par les Apôtres les plus souvent cités dans les quatre Evangiles et reconnus légitimes.

C'est ainsi que l'Evêché d'Antioche, tout pénétré de l'influence de Saint Pierre qui l'avait fondé et dirigé, avait pris la tête du Christianisme dans le monde romain.

Même après la fondation de Constantinople comme « Nouvelle Rome » en 330, Antioche était le premier des cinq principaux Evêchés à porter le nom de PATRIARCAT. Il était aussi le plus vaste en territoire et en nombre d'habitants.

La hiérarchie des CINQ PATRIARCATS fut fixée par le Concile de Chalcédoine en 421 et reconnue par la législation de Justinien (527-565) de la manière suivante : Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche, Jérusalem. La préséance protocolaire accordée à Rome

---

Notre Seigneur Jésus Christ ayant affirmé sa Volonté que «JEAN demeure jusqu'à ce qu'Il revienne » (Jean 21 :19-25), ainsi le courant de Saint Jean vit de manière visible dans son Eglise (Philadelphie, Apoc. III : 7-13) quand un Evêque légitime adopte intégralement son esprit ! Cette Eglise de Saint Jean cesserait d´exister si l´évêque adhérait à un mouvement ou se rendait tributaire d'une quelconque organisation de ce monde ayant une inspiration différente : confession religieuse, courant philosophique, secte, société de pensée, société secrète, etc.…

L'évêque de la lignée ou courant de Saint-Jean, pour perpétuer le «Prophétisme de Jean à PATMOS », n'appartient qu'à Dieu. Il évite d'organiser une administration ecclésiastique, se bornant à préparer sérieusement ceux qui, à leur tour, de façon autonome comme lui, continueront le même courant, peut-être dans les pas ou pensées d'un Saint Benoît, Saint Bernard ou Saint Bruno, ayant même jusqu'à embrasser l'érémitisme des Pères du Désert.

Pour que cette préparation soit parfaite, il est indispensable que la maison de l'évêque soit établie elle-même sur les principes qui y seront vécus et enseignés. Il s'agit d'une méthode qui s'applique sur les trois plans : corporel, mental et spirituel et qui englobe les sept points suivants :

I. **BASE SCRIPTURAIRE** : les textes sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament approfondis grâce aux découvertes dans le temps. Aussi l'étude des livres apocryphes de l'Ancien et le Nouveau Testament, etc.
II. **TRADITION** : la Patristique, autant de l'Eglise que du Désert.
III. **DEVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE** : la métaphysique.
IV. **SCIENCE DU SYMBOLE ET SCIENCE-DOCTRINE DES ATTRIBUTS DIVINS** : pensée philosophique et religieuse apparentée aux REAUX du 12ème siècles ; théologie dogmatique « De Verbo incarnato » ; Théologie morale : « De Resurrectione Christi » ; Théologie spirituelle : « De Adventu Spiritus Sancti Paracliti ».
V. **MYSTIQUE DE SAINT JEAN** : revalorisation des sept Ordinations au Sacerdoce, dans le cadre du Sacerdoce Transcendant, et développement des Charismes correspondants.
VI. **LITURGIE** : Laus perennis :chant des 150 Psaume par semaine. Saint-Sacrifice quotidien de la Messe selon Saint Pie V et le Rituel du 12ème siècle. Le chant grégorien et par conséquent le latin. La vie sacramentelle.
VII. **ASCESE** : corporelle, mentale et verbale soit la parole juste au bon moment. Il s'agit de la maîtrise de soi et pureté d'intention.

dès le deuxième Concile œcuménique ne se fondât que sur le fait que cette ville était la capitale de l'Empire[2].

Jusqu'en 1472 l'univers chrétien ne connaissait que cinq PATRIARCATS, puisque celui de Saint Jean était, par la volonté du Seigneur, en dehors des dénominations juridiques, et que celui de MOSCOU était en attente. Les SEPT EGLISES de l'Apocalypse demeuraient un mystère.

Les deux millénaires qui viennent de s'écouler depuis la venue du Seigneur et Sauveur correspondent à «l´ère des Poissons » (dans l'année de la précession des équinoxes) et, pour l'Eglise, à l'ère du Pêcheur ou de la Prédication : la foi dans le Christ ressuscité fut annoncée à toute créature et les six Patriarcats issus de la Pentecôte s'établirent solidement pour devenir des INSTITUTIONS.

Innombrables furent les tentatives de codification et de systématisation du message laissé par Jésus, de suprématie d'un Patriarcat sur les autres, d'embrigadement des fidèles dans un système administratif, de centralisation institutionnelle, d'emprisonnement de la vie mystique dans un réseau de décrétales et de canons, de réduction de la religion à une construction confessionnelle et judiciaire.

En faisant un peu de sentiments, et pourquoi pas, seule la première Eglise, celle de Saint Jean *(une Eglise dans l'Eglise Universelle)* – première en date puisque fondée le Vendredi Saint, soit 53 jours avant la Pentecôte ; mais dénommée « sixième » selon les nombres QUALITATIFS de l'Apocalypse –était en mesure de faire l'unité de toutes les autres, car sous ses diverses formes, sans administration centralisée, elle prodigue sans cesse l'influx prophétique et purificateur, toujours au travail au sein de l'Eglise Universelle de Jésus-Christ. Mais toujours les «institutions » lui imposent silence, car «l´ère du Pêcheur » correspondait au temps du « FER MELE D´ARGILE » de la prophétie de Daniel (2 : 31-45) où, au cours des quatre fois 360 ans du Cinquième Empire (de 477, chute de Rome à 1917, signes de la fin), l'argile de la Montagne des Béatitudes – la mystique chrétienne – se trouvait encore maladroitement mêlée au fer de la jurisprudence romaine. C'est à l'occasion de l'année Jubilaire et à l'ouverture du Carême de l'an 2000 que Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II lors de la célébration de la Sainte Messe a publiquement demandé pardon aux peuple chrétien et au monde pour les fautes commises pendant deux mille ans d'Eglise, notamment envers les Juifs et de la place de la femme dans la vie de l'Eglise.

## 1. PHILADELPHIE (6)

Hébreu : PHILA : la merveille ; DELEPH : qui découle de la Source d'eau vive.

La première des SEPT EGLISES est celle de SAINT JEAN toujours vivant par le corps des croyants vivant dans l'esprit Johannique. JEAN (Apocalypse II et III) lui donne la sixième place et la dénomination de Philadelphie en raison du Sceau d'Amour mystique, bouclier de David, et des multiples résonances du nombre SIX. Cette Eglise *(Eglise dans l'Eglise Universelle)* demeure libre, indépendante de toutes les juridictions ecclésiastiques des Patriarcats et, seule parmi les SEPT désignées dans la

[2] Les apôtres et leurs successeurs se considéraient «égaux entre pairs » et la primauté de JACQUES, puis de PIERRE, n'était nullement considérée comme un droit à une juridiction universelle absolutiste.

«Lettre aux sept Eglises » elle possède la promesse d'être «préservée de l'épreuve qui va venir sur le monde entier ». (Apoc. 3 : 7-13).

## 2. EPHESE (1) ou PATRIARCAT DE JERUSALEM

Il est écrit (Evangile *apocryphe* de Saint Thomas) : les Apôtres demandent à Jésus : « Seigneur, quand tu ne sera plus au milieu de nous, quand tu seras remonté au Père, à qui irons-nous ? ». Et Jésus dit : « Vous irez à JACQUES ».

C'est autour de Jacques, que l'on appelait le Frère du Seigneur, que se réunit la première communauté à JERUSALEM. JACQUES, premier évêque de Jérusalem, subit le martyre en l'an 60 : il fut précipité d'une tour dans la vallée de Siloé et fut enterré dans sa maison. Sur l'emplacement de sa sépulture se trouve l'actuelle Cathédrale Saint Jacques, Siège Patriarcal.

Le successeur de Saint Jacques sur le trône patriarcal de JERUSALEM est présentement le Patriarche des Eglises Arméniennes Sa Sainteté VAZGHENE 1er

## 3. THYATIRE (4) ou PATRIARCAT D'ANTIOCHE

En l'an 38 eut lieu la persécution de Hérode Agrippa. L'Apôtre Jacques, fils de Zébédée, fut décapité et Pierre fut emprisonné (Actes XII). Miraculeusement délivré par un ange, PIERRE quitta Jérusalem et établit son siège à ANTIOCHE. L'actuel successeur de Saint Pierre est Sa Béatitude IGNACE-JACOB III, Patriarche d'Antioche, résidant à Damas.

## 4. PERGAME (3) ou PATRIARCAT D'ALEXANDRIE

Barnabé prit MARC avec lui et s'embarqua pour Chypre (Actes 15 : 39). Revenu à Antioche, Marc fut mandaté par Pierre pour se rendre en Egypte et fonder, vers l'an 50, le Saint-Siège D'ALEXANDRIE.

Le successeur de Saint MARC est actuellement Sa Béatitude de CHENOUDA III, Patriarche d'Alexandrie.

## 5. LAODICEE (7) ou PATRIARCAT DE ROME

Hébreu : LAODITZAH, l'Eglise des «sans joie » (Apoc. 3 : 15-16).

A ROME, capitale de l'Empire, des influences Chrétiennes s'infiltrèrent très tôt dans la Synagogue jusqu'à la persécution contre les Juifs en l'an 50.

Une communauté Chrétienne s'était formée à ROME indépendante de la Synagogue et, dès 56, elle était dirigée par l 'Evêque LIN, qui subit le martyre sur le mont Vatican[3] en 66.

[3] Le Mont Vatican était le lieu de supplice pour les condamnés de la Rome antique.

Clet lui succéda.

Au IVème siècle, l'Empereur Constantin le Grand octroya à l'Evêque de Rome le titre de «Souverain Pontife », que portait auparavant le Grand-Prêtre de Jupiter Capitolin.

L'actuel «Souverain Pontife », 258ème successeur de l'Evêque LIN, sur le Siège de Rome, par la lignée de Martin V, est le Pape Jean-Paul II.

## 6. SMYRNE (2) ou PATRIARCAT DE CONSTANTINOPLE

Le Saint Siège de Constantinople remonte à l'an 70.

Comme celui de Rome, il s'est établi en une Capitale impériale sur le tombeau d'un Apôtre crucifié : Saint ANDRE, frère de Saint Pierre.

Sa Béatitude DIMITRIOS est présentement le Patriarche de Constantinople, successeur de Saint ANDRE.

## 7. SARDES (5) ou PATRIARCAT DE MOSCOU

En 1472, époque où le Patriarche de Constantinople se trouvait paralysé par la puissance ottomane, le Tzar IVAN se déclare héritier des Empereurs byzantins et Chef de la Chrétienté orientale.

Le Métropolite de MOSCOU est élevé au rang de Patriarche, également successeur de Saint ANDRE. L'actuel Patriarche de Moscou est Sa Béatitude PIMENE. Mais jusqu'à pas bien longtemps, c'est lui qui fut paralysé par le Marxisme totalitaire, tandis que le Patriarche de Constantinople se trouve libre.

Cette mise au point exclut une fois pour toutes l'interprétation grossière, encore trop répandue dans les esprits occidentaux, selon laquelle un seul Patriarcat serait «L´EGLISE », les autres, fusent-ils antérieurs, devant être considérés comme schismatiques et suspects d'hérésie !

L'Eglise est UNE dans ses sept expressions qui ne doivent ni s'opposer l'une à l'autre, ni tenter d'exercer une suprématie l'une sur l'autre. Le Seigneur Jésus-Christ en est le Roi, le Prêtre véritable, le Prophète divin, la Victime sacrificielle.

L'Eglise est SAINTE, dépositaire de la Foi, elle est le signe visible de la Parole de Dieu sur terre.

L'Eglise est CATHOLIQUE, divinement inspirée, elle a, par Jésus-Christ, la grâce d'être éternelle et universelle.

L'Eglise est APOSTOLIQUE car elle repose sur la Foi des Apôtres et sur leurs filiations ininterrompues jusqu'aux Evêques contemporains qui doivent transmettre le message divin à toute la terre, *à l'exemple des Apôtres*.

**Assemblée œcuménique en 1976**
**A gauche Mgr. Jean Stahl, et à droite**
**Gabrielle ANDRIVET.**

1968 1978

Monseigneur JEAN STAHL

en souvenir du

**DIXIEME ANNIVERSAIRE**

de sa

CONSECRATION EPISCOPALE

par

S.B. MAR TUGDUAL 1er

assisté de

NN. SS. IMIER, PATERNE, SULIAC, CRY

en la

Chapelle-Cathédrale de la Sainte-Présence

à Saint-Dolay

✠

Pâques 1968 Pâques 1978

Cette présente carte d'identité ecclésiastique est valable jusqu'à décision contraire de l'Evêque.

1° à présenter, sur demande, à toute autorité ecclésiastique et civile.

2° à présenter aux Douanes en cas de transport d'ornements et d'objets du culte.

---

Nom et adresse de l'Autorité ecclésiastique ayant délivré la présente carte :

Mgr. Jean Stahl
F 61310 Exmes.

A EXMES le 30 novembre 1980.

# Carte d'identité ECCLESIASTIQUE

délivrée par :

**Mgr. Jean STAHL**

Evêque de L'Alliance du Monde
Supérieur Général de la Communauté
NOTRE-DAME-DU-MONDE (*)

N° 7.

(*) As. Cultuelle 3.155 - S.-Préfecture d'Argentan
Lois 1-7-1901 art. 4 ; 2-1-1907 et 18-7-1941
J.O. 242 14-15 oct. 1963 ; 270 24 nov. 1966

+

Nous, soussigné, déclarons que :

Nom De Coster

Prénoms Philippe, Laurent A.A.J.

Date de naissance 19 Septembre 1938

Lieu de naissance Gent, Belgique

Profession civile comptable

Adresse Parklaan, 43 T
B 9000, GENT, Belgique.

est membre actif de

l'Eglise de SAINT JEAN

de la succession apostolique Mgr VILATTE, issue du Patriarcat Syriaque Orthodoxe de St-Pierre à Antioche,

qu'il est habilité et pourvu de tous les titres pour L'O.M.E.S.A.

*Signature de l'intéressé :*

Ph. De Coster
Evêque-Abbé de
L'O.M.E.S.A.

*Signature de l'Autorité Ecclésiastique :*

Jean Stahl
+ Ev

Monseigneur Jean Stahl parcoura la France et Outre-Mer donnant des conférences

Les assemblées annuelles

Messe d'action de grâces -
encensement de l'autel.

Souvenir de mon 30e anniversaire sacerdotal.

Exmes, 21 septembre 1980.

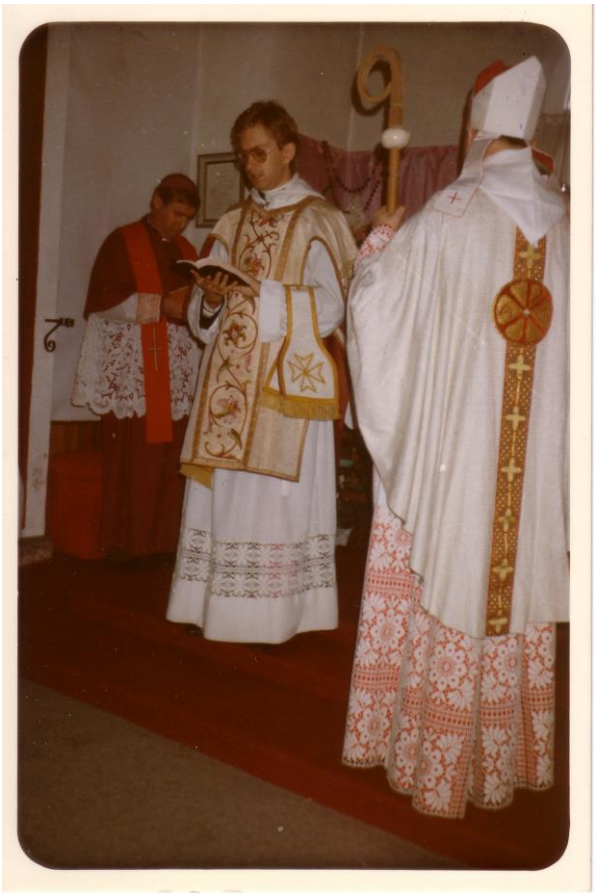

Mgr Jean STAHL

# L'ÉGLISE DE SAINT JEAN

1980

In dulci jubilo ...
Hodie Christus natus est!

Gabrielle

+ Ev.

## LES SEPT PALIERS DES APPARITIONS MARIALES

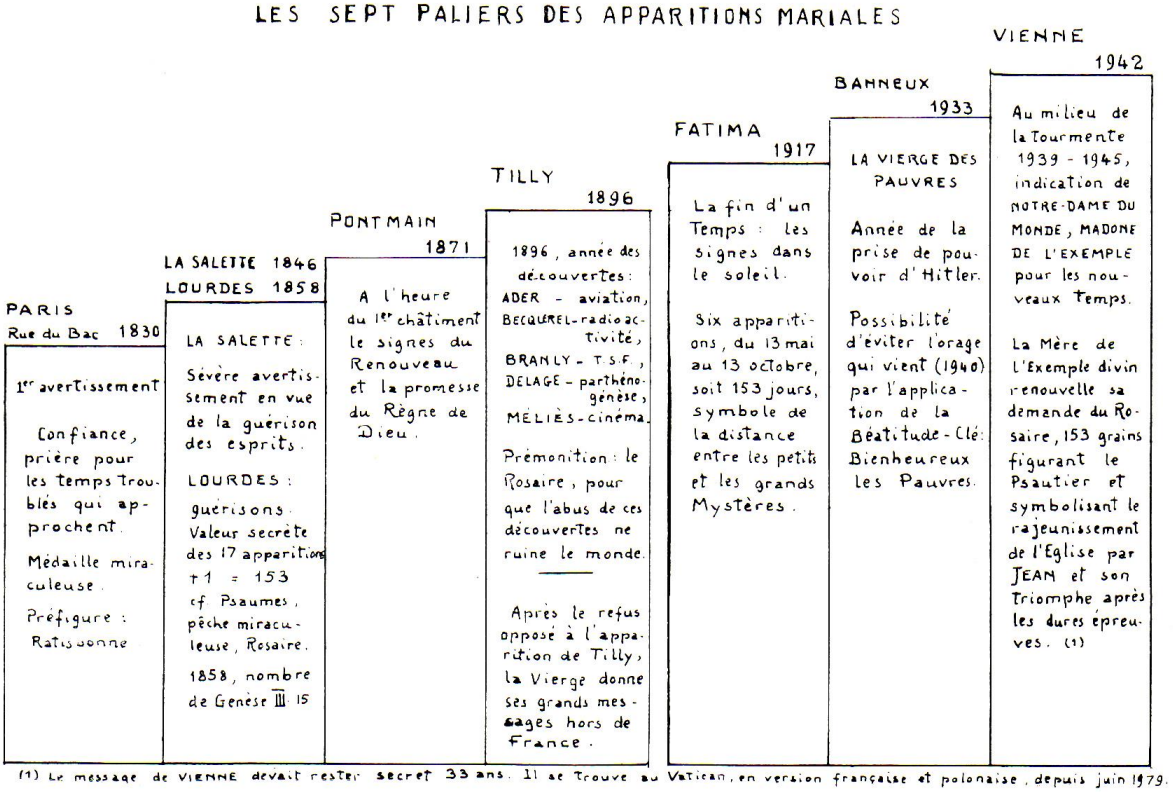
PARIS
Rue du Bac 1830
1er avertissement
Confiance, prière pour les temps troublés qui approchent.
Médaille miraculeuse.
Préfigure : Ratisbonne
LA SALETTE 1846
LOURDES 1858
LA SALETTE :
Sévère avertissement en vue de la guérison des esprits.
LOURDES :
guérisons.
Valeur secrète des 17 apparitions
+1 = 153
cf. Psaumes, pêche miraculeuse, Rosaire.
1858, nombre de Genèse III. 15
PONTMAIN 1871
A l'heure du 1er châtiment le signes du Renouveau et la promesse du Règne de Dieu.
TILLY 1896
1896, année des découvertes :
ADER - aviation,
BECQUEREL - radioactivité,
BRANLY - T.S.F.,
DELAGE - parthénogénèse,
MÉLIÈS - cinéma.
Prémonition : le Rosaire, pour que l'abus de ces découvertes ne ruine le monde.
Après le refus opposé à l'apparition de Tilly, la Vierge donne ses grands messages hors de France.
FATIMA 1917
La fin d'un Temps : les signes dans le soleil.
Six apparitions, du 13 mai au 13 octobre, soit 153 jours, symbole de la distance entre les petits et les grands Mystères.
BANNEUX 1933
LA VIERGE DES PAUVRES
Année de la prise de pouvoir d'Hitler.
Possibilité d'éviter l'orage qui vient (1940) par l'application de la Béatitude - Clé : Bienheureux les Pauvres.
VIENNE 1942
Au milieu de la tourmente 1939 - 1945, indication de NOTRE-DAME DU MONDE, MADONE DE L'EXEMPLE pour les nouveaux Temps.
La Mère de L'Exemple divin renouvelle sa demande du Rosaire, 153 grains figurant le Psautier et symbolisant le rajeunissement de l'Eglise par JEAN et son Triomphe après les dures épreuves. (1)

(1) Le message de VIENNE devait rester secret 33 ans. Il se trouve au Vatican, en version française et polonaise, depuis juin 1979.

+

*Jésus Notre Sauveur, Christ et Roi,*
*Pardonnez-nous, Sauvez-nous.*

*Notre-Dame de Bonté*
*Soyez-nous favorable.*

*Notre-Dame du Monde*
*Intercédez pour nous.*

*Une dizaine du chapelet.*

*Saint-Joseph, veillez sur nous ;*
*Saint Michel Archange, défendez-nous ;*
*Saint Gabriel, donnez-nous la force ;*
*Saint Raphaël, guérissez-nous ;*
*Saint Jean, priez pour nous ;*
*Saint Benoît, priez pour nous ;*
*Saint Martin, priez pour nous ;*
*Sainte Hélène, priez pour nous ;*
*Sainte Odile, priez pour nous.*

❖

*Seigneur, donnez-moi le savoir et le pouvoir faire Votre seule Volonté pour vous rendre témoignage dans mes pensées et mes actions.*

*Imprimatur † Johannes Episcopus*
*Uxomæ die 15 augusti 1968.*

CHAPELLE A NOTRE-DAME DU MONDE
MADONE DE L'EXEMPLE,
1er Sanctuaire de l'EGLISE DE SAINT JEAN
F 61310 EXMES - Tél. : 33 39 95 54

16 août 1993

Monseigneur Philippe Laurent De Coster célèbre sa Messe avant de quitter pour la Belgique

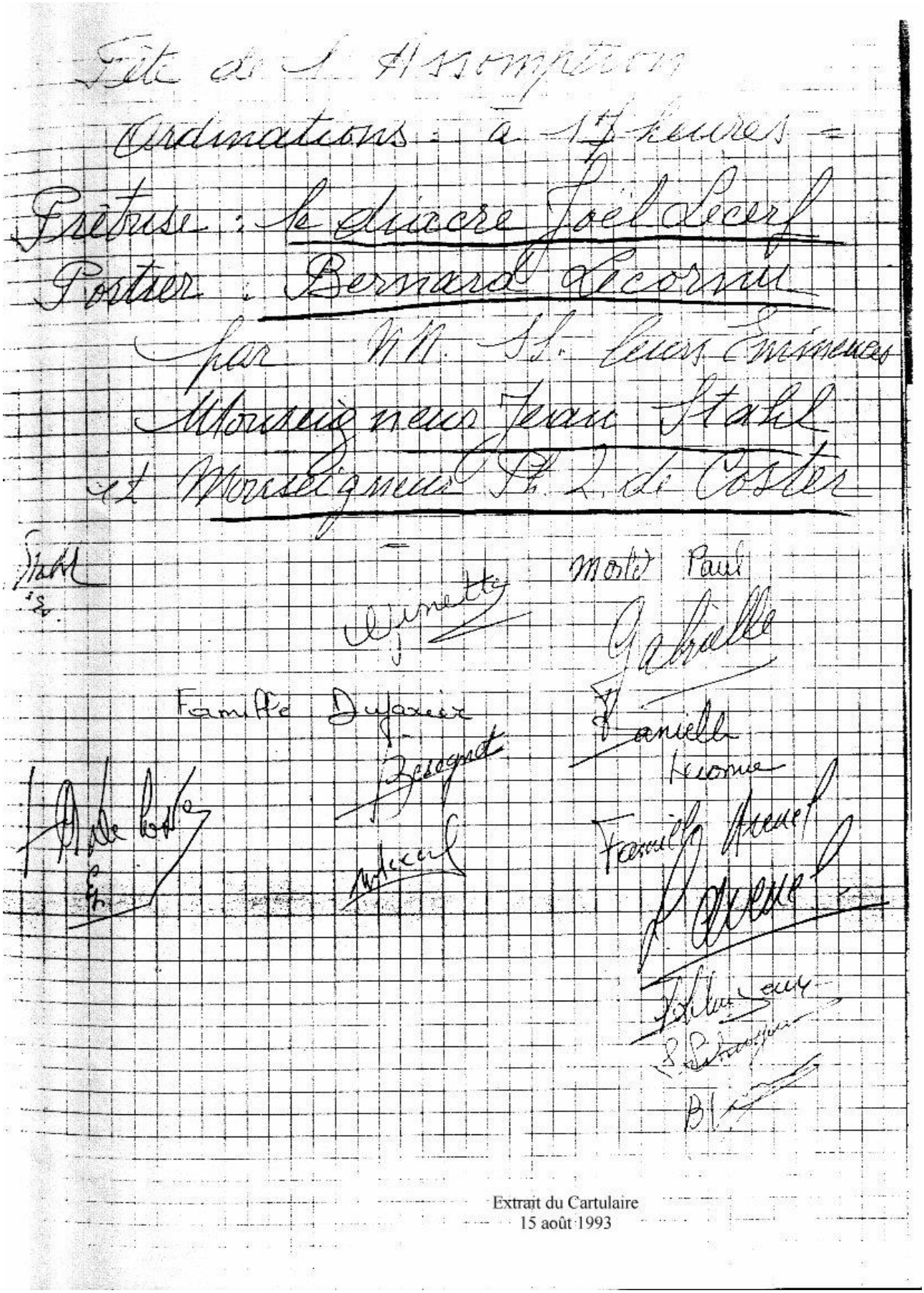
Fête de l'Assomption

Ordinations à 15 heures

Prêtre : le diacre Joël Lecerf

Pasteur : Bernard Decorvet

par NN. SS. leurs Excellences

Monseigneur Jean Stalh

et Monseigneur P. L. de Coster

Stahl

Odette

Famille Dufaveux

Besegnet

Lecerf

Mme Paul

Gabrielle

Daniella

Yvonne

Famille Arnet

Arnet

Extrait du Cartulaire
15 août 1993

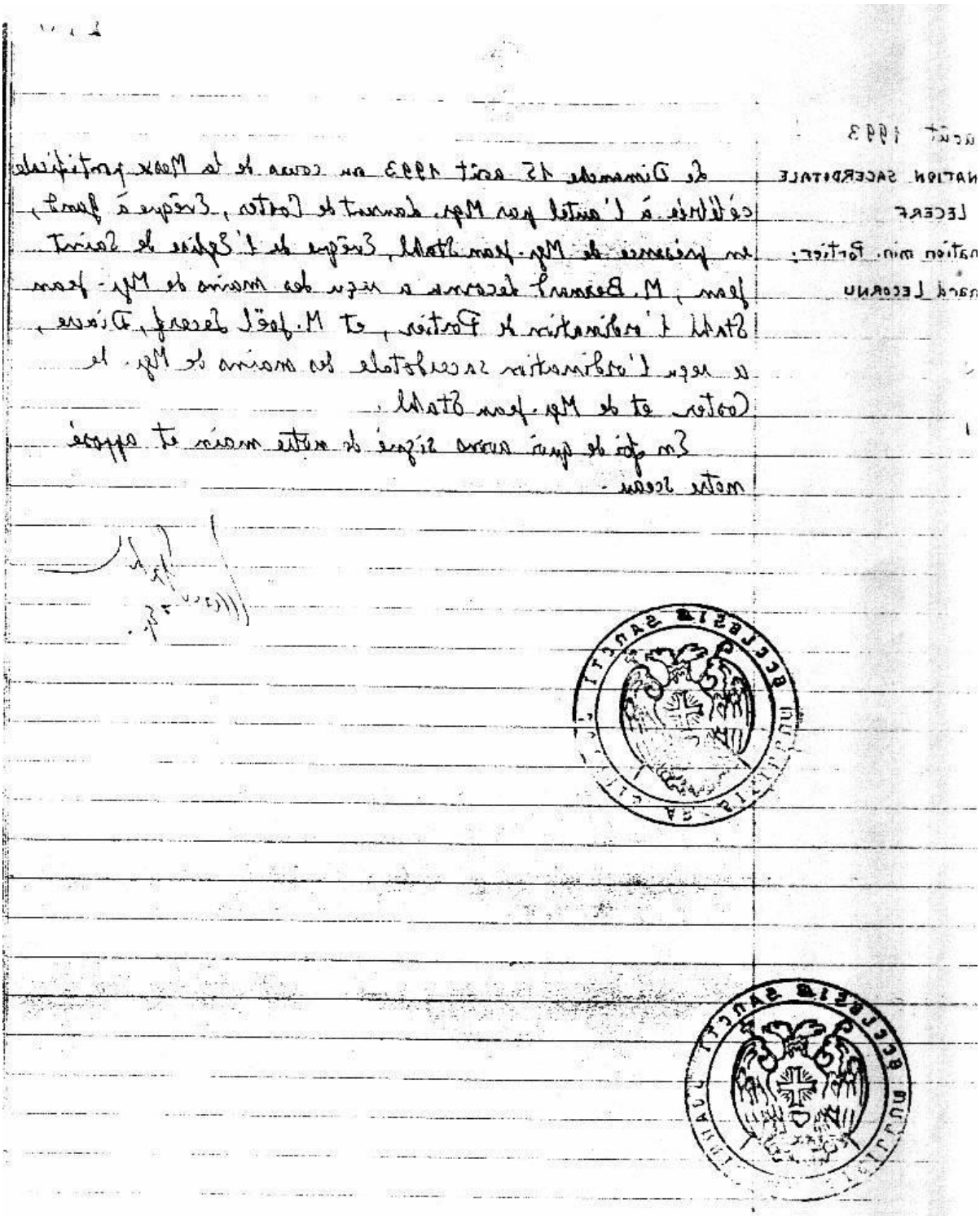

Mgr Jean STAHL

61310 EXMES, le 6 novembre 1982.
Tél. (33) 87.95.54

Son Excellence, Monseigneur
Philippe Laurent de Coster
Park laan 81
B 9000 Gent

Cher Monseigneur et Frère,

J'ai pris connaissance de votre projet de modification des constitutions de l'Ordre mystique des Ermites de S. Augustin. A titre indicatif et amical, je vous soumets quelques observations qu'elles ont soulevé dans mon esprit :

art. 5 mettez " de toutes les obédiences " plutôt que " de toutes les religions ", car il n'y a qu'une religion, mais beaucoup de confessions religieuses.

art. 6 au § 1, je suggère : " il a pour premier devoir de maintenir vivant l'esprit et l'enseignement de Jésus-Christ à travers les constitutions ".

au § 2 éviter le mot " problème ", en mettant, par exemple : " les mettant au courant des questions touchant l'Ordre et s'informant de leurs difficultés. "

art. 13 il ne semble pas opportun de conserver la phrase finale : " vue la gravité de certains sujets traités... ", car c'est une chose qui va de soi, mais dont l'énoncé peut vous attirer l'accusation d'être une société secrète.

art. 18 " les chapitres sont convoqués à temps " exige une précision : ou bien déterminer une date fixe tous les 2 ans (par ex. le dimanche qui suit la fête de St Augustin ; ou toute autre fête) ; ou bien indiquer que les membres recevront leur convocation un mois à l'avance.

art. 21 J'ignorais la possibilité pour un Abbé Général d'être nommé par le prédécesseur. N'est-il pas plus canonique de ne parler que du Chapitre Général convoqué pour nommer le nouvel Abbé Général ? C'est en tant qu'Evêque que l'on peut avoir un Coadjuteur qui prendra la succession au décès de l'Evêque.

art. 24 enlever le mot « seulement » : "mais non une 3e fois."

art. 27 remplacer "inauguration" par "intronisation"
remplacer "émérite" par honoraire.

art. 30 il serait judicieux de supprimer la phrase : " La formation pastorale tient compte des données actuelles de la pédagogie, de la psychologie et même de la sociologie." Car ce sont là des disciplines modernes mises au point par des matérialistes pour détruire toute mystique. Il ne convient pas de les introduire dans un institut religieux, ce serait le loup dans la bergerie.

art. 38 pourquoi parler d'un rite de Paul VI ? Vous n'y êtes pas obligé. N'adoptez aucune nouveauté qui détruit les âmes et qui appelle le châtiment sur l'Eglise institutionnelle. Il suffit de dire que vous adoptez le rite latin ancien et que vous autorisez la traduction en langue moderne des textes de l'avant-Messe (du Confiteor au Credo). Ne parlez même pas de Pie V pour ne pas tomber dans les querelles traditionalistes.

art. 39 n'utilisez pas le mot très maçonnique de "Tolérance", car la tolérance n'est pas le fruit de la charité, mais elle fait partie d'une tactique antichrétienne.

En guise de conclusion, voici une remarque générale. Vous avez créé une Institution qui exige beaucoup de monde: Abbé général, Abbés locaux, Prieurs, Conseil abbatial, Maîtres de noviciat, préfet des études, sous-préfets, profès, convers, c'est une véritable armée comme il en existait un peu partout au moyen-âge (Bénédictins, Cisterciens, Chartreux, Grandmontains, Olivétains, Génovéfains, Trinitaires, Camaldules etc. etc...) Etes-vous sûr de trouver des sujets attirés par cet idéal? N'oubliez pas la phrase prophétique de Pie XI. dans son entretien avec Mgr. Guerry: "L'avenir n'est pas aux institutions ni aux grandes organisations; l'avenir est aux petites familles spirituelles groupées autour de Notre-Seigneur."

Dans peu de temps, après la grande purification, les Règles et Constitutions, les philosophies et théologies disparaîtront, il ne restera que l'essentiel: La Connaissance de l'enseignement exact de Jésus-Christ pour que chacun agisse dans une totale liberté pour l'Amour de Dieu.

Ci-joint le livre demandé sur l'Eglise de St. Jean. J'en ai envoyé un exemplaire à Mgr. de Ridder et à Mgr. Quatannens.

Veuillez agréer, cher Monseigneur, l'expression de mes sentiments bien fraternels en N.S. Jésus Christ et Sa Très Sainte Mère.

+ Jean Stahl

P.S. Merci pour les ~~clichés~~ négatifs que nous allons faire développer. Nous regrettons que vous ne puissiez venir au Colloque du samedi 13 nov. à Paris. JS

Monseigneur Jean Stahl fut le maître spirituel de Mgr Philippe L. De Coster. Une des nombreuses lettres qui lui sont adressées.

**Ce que Monseigneur Jean Stahl a commencé,**
**nous continuons.**

**Philippe Laurent De Coster, B.Th., DD**
**Evêque Vieux Catholique Romain Latin Emérite.**

**Eglise Vieille Catholique Romaine Latine**
**de Flandres**
**© 2007 De Coster**

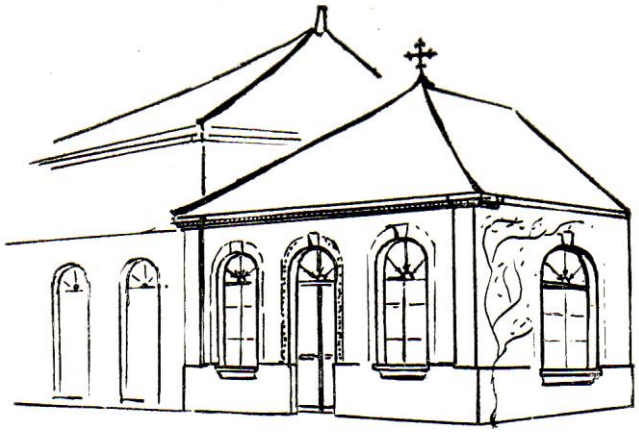

# Eglise Universelle de la Nouvelle Alliance Rite Orthodoxe Grec

## Certificat de CONSECRATION EPISCOPALE "Sub Conditione"

A TOUS CEUX QUI LIRONT LES PRESENTES, SALUT, PAIX et BENEDICTION dans le SEIGNEUR notre DIEU.

N O U S, STEPHANOS ( Pierre PHOEBUS),Patriarche-Archevêque de l'Eglise Universelle de la Nouvelle Alliance, Docteur et Professeur en Théologie, Docteur en Philosophie Dogmatique et Morale,

A T T E S T O N S

avoir reconsacré "Sub Conditione", notre Bien Aimé Frère in XTO et MARIA

Philippe Laurent DE COSTER

afin de Lui tranmettre les SUCCESSIONS APOSTOLIQUES transmises par Monseigneur Giovanni TADDEI dans les diverses Eglises Orthodoxes: Russa Ortodossa; Greco Melkita ; Siro Ortodossa; Copta Ortodossa,... ainsi que la Catholica Romana di Utrecht.

Nous avons été assisté comme Co-Consécrateurs par Monseigneur Jean-Paul CHARLET et Monseigneur AUBERGER Maurice; ayant comme Evêques témoins les signataires de ce Document: Messeigneurs Patrick LEBAR, LOUBET Roger,DAY Daphné, GRAS Edmond etc...

Cette Consécration a été donnée en la Chapelle Primatiale de N.D. des Miracles, ce jour 30 Juin 1979 en présence de trés nombreux Prélats, et Fidèles, réunis pour notre St. Synode . Le Rite Consécratoire suivi a été celui du Pontifical Romain (avant Vatican II). Toutes les Rubriques ont été scrupuleusement suivies avec la volonté de faire ce que FAIT L'EGLISE depuis toujours.

Enregistré sous notre Seing et notre Sceau sur le Cartulaire de N.D. des Miracles page:

Sceau et Seing du Consécrateur

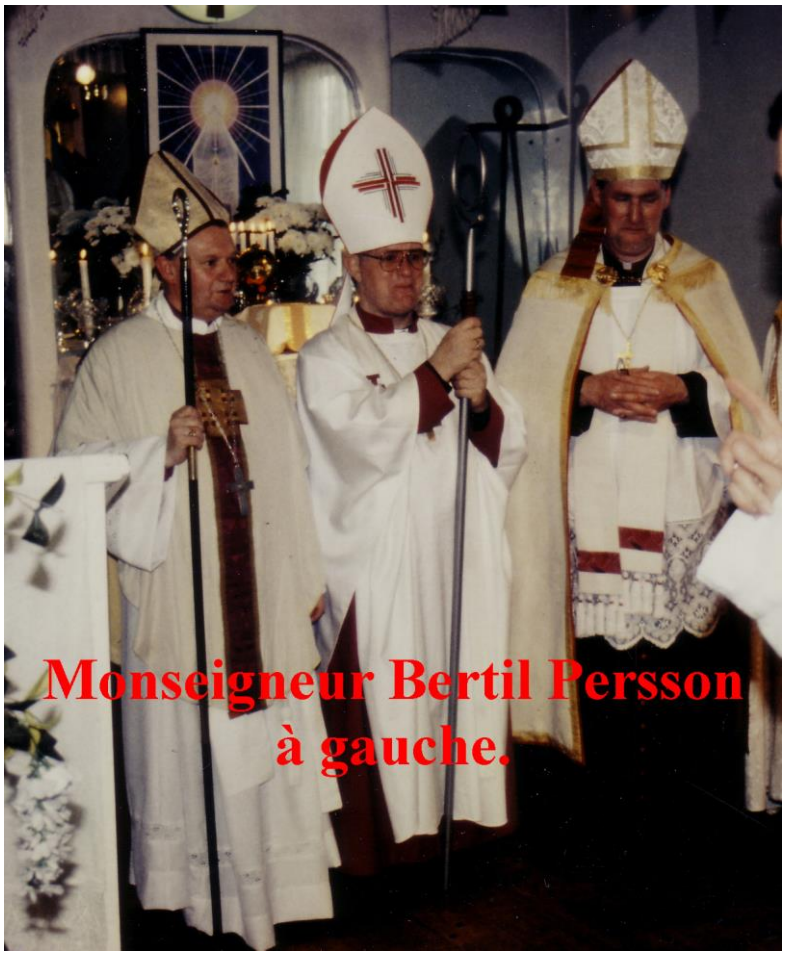
Monseigneur Bertil Persson
à gauche.

Missionary General
Philippine Independent Catholic Church
(Iglesia Filipina Independiente)
Scandinavia and All Europe

Primate
Apostolic Episcopal Church
(Holy Eastern Catholic and Apostolic Orthodox Church)

Missionary General
Igreja Católica Apostólica Brasileira
Scandinavia

# BERTIL PERSSON, DD, FRSA

## CERTIFICATE OF CONSECRATION

BE IT KNOWN THAT WE
The Most Rev Bertil Persson, this Sunday, 25th of June 1995, in London, The United Kingdom, consecrated sub conditione to The Sacred Order of The Episcopate

PHILIPPE L DE COSTER

Wr enjoin All Faithful in Christ throughout the World to give due respect and extend full cooperation to Said Brother Bishop.

"Blessed are the pure in heart, for they shall see God."

Done this 25th Day of June 1995

Bertil Persson, ThD
Archbishop

Coconsecrators:

Hans-Dieter Sauerland

+ GEORGIUS EPISCOPUS

Chaplain
The Patriarchal Order of
The Holy Cross of Jerusalem
Scandinavia

Address
P O Box 7048
S-171 07 SOLNA

**Sa Béatitude**
**Monseigneur Roger Caro**
**(alias Pierre Phoebus, plus tard Stephanos) Patriarche de l'Eglise Universelle de la Nouvelle Alliance**
**(de Rite Traditionnel Catholique Romain et Orthodoxe)**
**(30/01/1911 – 16/01/1992)**

Saint Bénoit

**Mgr. Ph.L. De Coster**
**est oblat bénédictin séculier.**

Brugge, 1 oktober 1991

SINT PIETERSABDIJ, STEENBRUGGE
BARON RUZETTELAAN 435
B - 8320 BRUGGE 4

Tel. 050 / 35.72.51

Ik Dom Livien Prior van de St. Pietersabdij - Steenbrugge bevestig in naam van Hoogeerwaarde Vader Abt Anselm Hoste, dat Mgr. Philippe De Coster als Oblaat van de H. Benedictus is aangenomen op 1 oktober 1991, en van hedenaf zal delen aan de geestelijke voordelen verbonden aan de Benedictijnerorde.

Ter bevestiging

Dom Livien
Prior

Monseigneur Philippe Laurent De Coster est oblat séculier de Saint Benoît

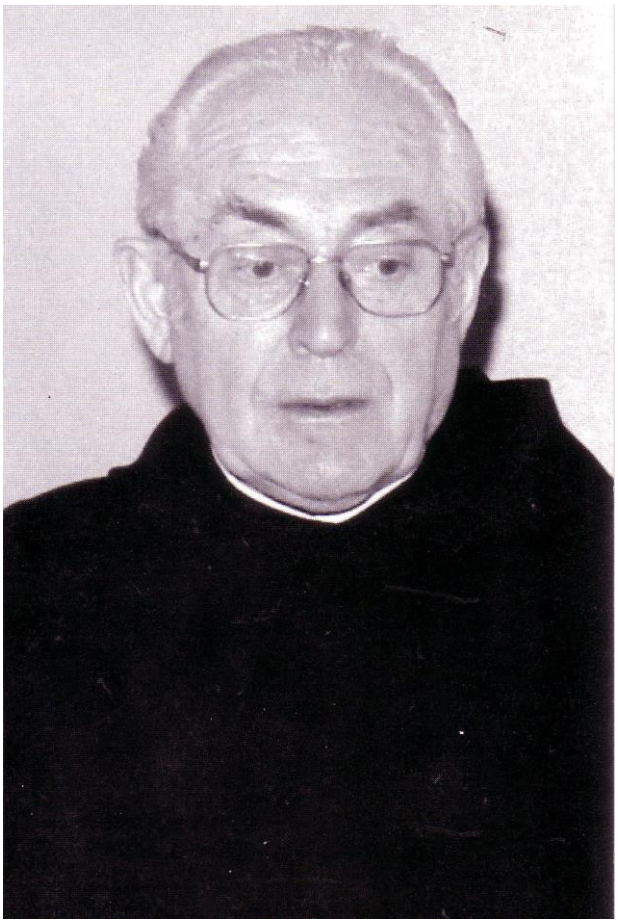

# Feu Dom Livien – Un grand ami

In Christus' vrede!

†

Dankbaar bidden we voor de zielerust van

## Pater Dom Livien-Frans Biebuyck o.s.b.

Monnik van de Sint-Pietersabdij van Steenbrugge
Medepastoor van de parochie van de H. Jozef
te Oostrozebeke - De Ginste.

Hij werd geboren te Oostrozebeke op 10 mei 1925,
deed zijn intrede in de abdij van Steenbrugge op
13 december 1968, werd priester gewijd op 26 mei 1974
en overleed zacht in de Sint-Andriescliniek
te Tielt op 5 februari 1998.

De Monniken van de Sint-Pietersabdij te Steenbrugge,
de pastoor en de parochianen van De Ginste

danken U
voor uw gebed
en blijken van deelneming.

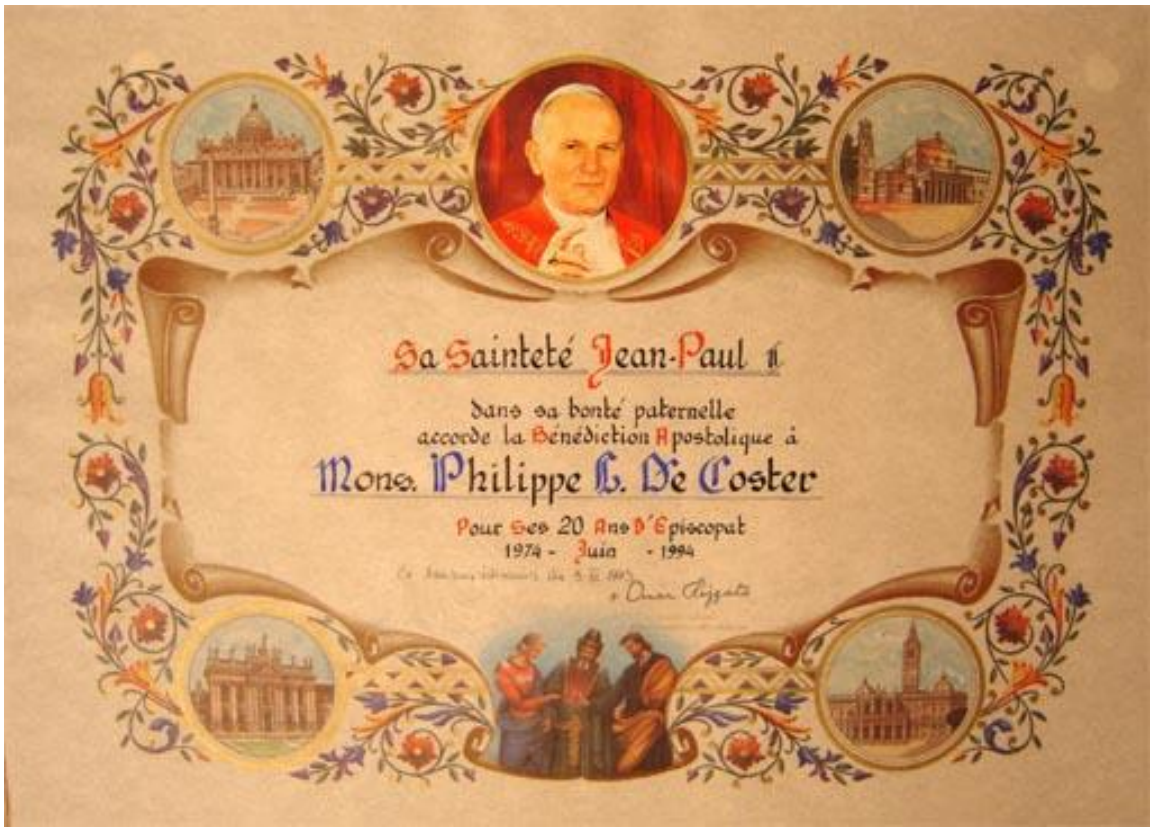
Sa Sainteté Jean-Paul II
dans sa bonté paternelle
accorde la Bénédiction Apostolique à
Mons. Philippe L. De Coster
Pour Ses 20 Ans D'Episcopat
1974 - Juin - 1994

# Einde - Fin - The End

**Eucharist and Devotion DVD/VCD Production**
**© 2007 - Ph.L. De Coster**